royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Affaires

Tout régime politique doit affronter, un jour ou l'autre, une vilaine affaire qui ternit sa réputation et, parfois, l'ébranle durablement. La gauche est aujourd'hui affectée par l'affaire Nucci, qu'elle entend bien recouvrir par l'affaire Chalier-Pasqua. Quant à la droite, elle a provoqué, en peu de temps, une très légitime suspicion: conditions dans lesquelles se sont réalisées les privatisations, accusations graves portées contre la CNCL, étrange expulsion de l'instigateur de l'assassinat d'Ali Mécili...

Ces dossiers bien noirs et bien épais semblent annoncer un affrontement impitoyable lors de la campagne présidentielle. La classe politique semble au contraire prendre conscience du danger qui la menace tout entière: à l'Assemblée nationale, la droite ne s'est pas déchaînée contre Christian Nucci, et Lionel Jospin préconise de son côté la critique douce.

La raison de tant de prudence ? C'est que Jean-Marie Le Pen tirerait seul les marrons des feux et des contre-feux allumés par la droite et la gauche. La peur est, comme toujours, le commencement de la sagesse.

DU 15 OCTOBRE AU 28 OCTOBRE 1987 - 17ème année - N°478 - 11 F

AUSCHWITZ

Les assassins de la mémoire

Royalisme

Après Amboise

(p. 2-6-7-12)

Constitution

Les ballons du président

(p. 3)

Après Amboise

Un énorme retentissement médiatique

Impossible, après la cérémonie d'Amboise, d'ouvrir un journal, d'écouter une radio ou une télé, sans entendre parler le la Famille de France. Ce vaste écho est à lui seul un signe du renouveau d'intérêt pour l'idée royaliste que nous avons maintes fois signalé.

Il est bien difficile de faire un choix parmi les dizaines de comptes rendus de la fête d'Amboise (*), de **L'Humanité** au **Figaro**, en passant par les **Quotidien de Paris, Matin** et autres **Libération...** Tous ont souligné l'affluence et la variété du public, la solennité de la cérémonie, la simplicité des princes mêlés à la foule et insisté sur l'aspect symbolique de cette manifestation qui montre le souci de continuité dans le long terme qui inspire le comte de Paris.

LE PRINCE JEAN

Les caricaturistes s'en sont eux aussi donné à cœur joie, mais à l'exception du **Canard enchaîné** les résultats sont encore peu ressemblants. En revanche de nombreux confrères ont brossé des portraits du prince Jean. L'excellente Françoise Berger, dans **Libération** (28 septembre), nous décrit *« ce grand jeune homme blond aux yeux bleux »* qui *« est resté très simple »*, *« bien dans sa peau et souriant »*, Gérard Leclerc dans le **Quotidien** nous indique ses goûts et ses centres d'intérêts: *« Très régulièrement, il procède à une grande revue de la presse avec le comte de Paris qui lui apprend ainsi à comprendre les événements, à l'échelle du pays et à l'échelle du monde. Dans l'affrontement des grandes puissances, il retrouve souvent les règles du jeu d'échec dont il est fervent pratiquant. Le rock lui paraît un phénomène à étudier. Il n'est pas à proprement parler, un mordu. Lors du concert de Madona à Sceaux, il était aux Etats Unis. S'il avait été en France, il n'aurait pas couru au concert: **« Elle ne me fait pas craquer »**. Il se sent tout à fait de sa génération, mais il le*

*reconnaît: mille ans d'histoire c'est parfois lourd à porter. Son rapport au passé n'est pourtant pas nostalgique. Au total, sa tâche, il la supporte plutôt bien, comme il le dit en riant: **« Mes amis que je sache, ne sont pas encore morts d'ennui »**.* Mais c'est **Télé 7 Jours** (3 octobre) qui en donne encore le portrait le mieux réussi.

Le **Journal du Dimanche** sous le titre « le dauphin en jean » lui a parlé politique et l'a fait réagir sur l'actualité *« Les manifestations étudiantes ? **Je n'ai pas manifesté, mais j'étais de tout cœur avec eux.** L'immigration ? **La France a toujours été un pays d'accueil.** Le Pen et sa dernière petite phrase: **Inacceptable.** Mitterrand ? **Il a compris qu'une réconciliation entre les Français était nécessaire.** »*

LA SUCCESSION

La lecture de l'ensemble de la presse laissait tout de même planer une ambiguïté sur la succession du comte de Paris. Des interpétations hâtives et hasardeuses ont justifié une très ferme mise au point du comte de Paris. D'abord au micro **d'Europe 1** le 28 septembre: *« J'ai mis ma confiance dans Jean parce que mon fils aîné a fait quelques erreurs dynastiques »*, *« Je n'ai pas sauté une génération. Je n'ai pas exclu Henri, mais, pour le moment, je prépare Jean à sa destinée »* puis le lendemain sur **France-Inter** avec Jacques Chancel: *« En réalité je n'ai pas évincé Henri, car il sera et est toujours le dauphin, c'est la nature des choses qui fait cela.* Et dans **Paris-Match**: *« Je n'ai pas affirmé que Jean était le dauphin (...) Le fils aîné reste le fils aîné. On ne pourra jamais le destituer. Je n'ai jamais destitué Henri »*.

On peut dès lors s'interroger sur les motivations d' **Aspects de la France** qui continue d'écrire: *« Le chef de la Maison de France s'est borné à constater que son fils aîné s'est exclu lui-même de la succession par son remariage civil et qu'il lui faut donc transmettre le dépôt sacré à son petit-fils »*. Il est vrai que ce même journal s'était déjà distingué la semaine précédente en publiant une « mise au point » pour condamner les récentes déclarations du Prince à « L'Express », laissant entendre qu'elles étaient contraires à la « vérité politique » et à « l'intérêt national ». Depuis qu'en 1937, le comte de Paris a condamné sa doctrine, les ponts sont bien coupés entre l'Action Française et le royalisme...

Yvan AUMONT

(*) On peut commander dès aujourd'hui le n° du « Lys Rouge » de novembre qui reproduira une trentaine de ces articles. Prix franco: 20 F à l'ordre de « Royaliste ».

royaliste

SOMMAIRE: p.2: Après Amboise - p.3: Un arbitre en campagne - p.4: Les avatars du système monétaire - p.5: Anniversaire de la Constitution américaine - p.6/7: Amboise - p.8: Du roi et de nous-mêmes - p.9: Les assassins de la mémoire - p.10: L'étrangeté albanaise - Chronique des enfants perdus - p.11: Action royaliste - p.12: Famille et dynastie

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Tel.: (1)42.97.42.57
Directeur de la pub.: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (60 F), 6 mois (115 F), un an (190 F), de soutien (350 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Profession: ..... Date de naissance: .....

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Mitterrand

Un arbitre en campagne ?

Les récentes déclarations de François Mitterrand à propos de la CNCL et, surtout, d'éventuelles réformes institutionnelles, soulèvent des problèmes politiques de fond, mais traduisent aussi toute l'ambiguïté de la fonction présidentielle telle qu'elle s'exerce actuellement.

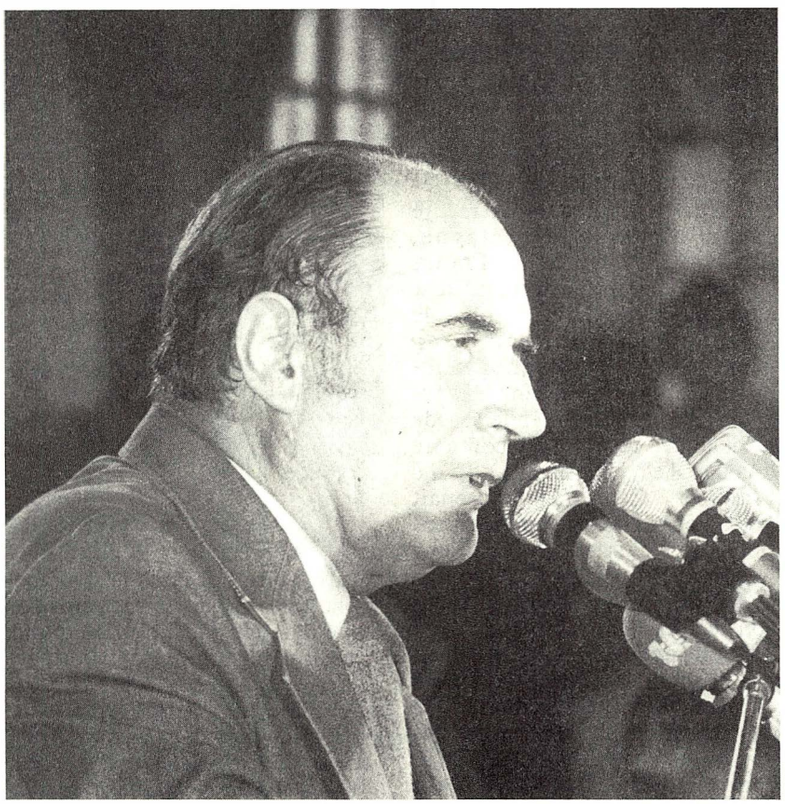

« *La CNCL n'a rien fait jusqu'ici qui puisse inspirer ce sentiment qu'on appelle le respect* ». Ces quelques mots, qu'on ne peut croire innocemment lâchés, ont suffi à relancer la polémique. Les sondages sem- blent montrer, pour autant qu'on puisse leur accorder crédit, que beaucoup de Français, pourtant réticents sur la descente dans l'arène du chef de l'Etat, partagent plutôt son sentiment. Comment s'en étonner quand, de Haute Autorité en CNCL, chaque majorité apporte dans ses bagages son propre organisme, censé être à l'abri des pressions de toutes sortes - le ver est dans le fruit dès lors que les Français ont l'impression qu'une quelconque commission tient son pouvoir de la majorité du moment. Le Président sent bien les effets de cette instabilité quand, à propos de la « Chasse aux sorcières », il reconnaît que « chaque majorité a apporté des changements importants » et que « toutes ont eu tort », y compris celle de 1981. Son devoir est effectivement d'intervenir si se trouve altérée « *la liberté de l'information, de l'expression, et donc le pluralisme* » qui « *relèvent des droits fondamentaux qui garantit la Constitution* ». Malheureusement, malgré le lustre incontestable que la Vème République a donné à la fonction présidentielle, celle-ci n'est pas pour autant placée à l'abri de tout soupçon. Quel que soit celui qui l'incarne, le problème ne peut donc être pleinement résolu.

L'ambiguïté de la CNCL n'est que le reflet de celle du pouvoir politique. Il n'est pas surprenant que les considérations institutionnelles émises par F. Mitterrand, le 28 septembre à Strasbourg, fassent aussi l'objet de divisions. Elles sont pourtant intéressantes à plusieurs titres.

Evoquant les exclus de la Démocratie, le Président a relancé l'idée d'une participation des étrangers, qui existe déjà chez certains voisins européens, aux élections locales. Il ne peut ignorer les réticences qu'une telle idée soulève puisqu'il n'aura pu atteindre cet objectif durant ce septennat. Mais un chef d'Etat ne reste-t-il pas dans son rôle lorsqu'il précède et cherche à faire évoluer une opinion publique mouvante (tout en respectant la majorité du moment) plutôt que de la suivre, fut-ce en période électorale ?

Une seconde remarque du Président Mitterrand supposerait également une réforme constitutionnelle: il s'agit de l'extension du recours au référendum sur des « problèmes de société ». On ne peut, en effet que souhaiter, sur des problèmes majeurs, la consultation des Français au nom desquels le gouvernement est censé exercer. Cette procédure faciliterait l'émergence de majorité d'idées (1) que les classements et les alliances politiques peuvent occulter. Toutefois le rééquilibrage politique qu'une telle introduction suppose peut être là encore compromis tant que le premier d'entre les Français est soupçonné d'arrière-pensées politiciennes.

On ne peut nier que l'exercice du pouvoir ait élévé François Mitterrand au-dessus de l'homme politique lorsqu'on l'entend déclarer: « *Un Parlement omnipotent, et c'est l'impuissance du pouvoir, donc la perte d'autorité de l'Etat au-dedans comme au dehors* ». Il n'est pas certain que ces accents, ajoutés à l'extension éventuelle du référendum, résonnent agréablement aux oreilles de la vieille garde socialiste. Pourtant le Président a raison de craindre un trop grand affaiblissement du Parlement. L'utilisation à répétition de l'article 49-3, aussi bien par les socialistes que par leurs successeurs, a - entre autre - accrédité l'idée d'un Parlement réduit au rôle de chambre d'enregistrement. Elle donne corps à l'idée d'une démocratie plus formelle que réellement vivante.

Certes il n'est pas interdit de penser que F. Mitterrand est habile. Quels beaux thèmes de campagne ! Pourtant les questions qu'il a évoquées sont bien des problèmes de fond auxquels se sont heurtés tous les Présidents en exercice; l'évolution constitutionnelle envisagée ne trahit pas l'esprit des institutions actuelles.

Mais elle se heurte aux limites de ce qui a souvent été présenté comme une « Monarchie élective » qui ne permet pas à la magistrature suprême d'échapper aux querelles politiciennes.

Alain SOLARI

(1) Elle impliquerait cependant un enrichissement des formes du débat politique. Le comte de Paris a longuement réfléchi à cette question (cf. sa proposition de « délégués du peuple »).

Prosecteur

Science ou barbarie ?

Le Pape vient de célébrer à Rome une messe devant des animaux. C'était pour instituer St François d'Assise, « protecteur de l'Ecologie ». Acte symbolique en un temps où les animaux de ferme sont élevés dans des « batteries » où la souffrance des bêtes s'inscrit dans leur chair, (et donc dans la qualité des produits que nous consommons, des produits en surproduction catastrophique d'ailleurs...).

C'est l'occasion de parler de la dissection des animaux vivants pour les besoins de la recherche scientifique et de l'industrie. Loin de n'être pratiquée qu'exceptionnellement cette activité est devenue une routine de masse ou les tests logiquement et honnêtement utiles le cèdent souvent à des besoins simplement pédagogiques, et parfois ne servent qu'à justifier des crédits de recherche. Des monstres sont créés par greffe, des maladies horribles sont inocculées à des animaux que l'on laisse souffrir sans anesthésie, la palme de l'horreur revient aux psychologues qui rendent folles de pauvres bêtes par des tortures. Or le résultat de ces expériences est souvent incertain, et plus elles sont complexes moins la transposition à l'homme est possible, moins le résultat est utile.

Il ne s'agit pas de suivre ceux que leur sensibilité exacerbée fourvoie dans une « humanisation » des animaux et qui, voulant bien faire, comparent sur une affiche le militant noir torturé en Afrique du Sud et le singe de laboratoire, photos à l'appui. Il suffit de rappeler que les animaux ne sont pas des choses.

F. AIMARD

(1) Une série de photos hallucinantes a été publiée par les éditions Civis dans une brochure intitulée « Les camelots de la maladie », CH 7250 Klosters - Suisse.

Régression

Les avatars du systéme monétaire

Le ballon d'essai du secrétaire américain au Trésor, proposant de réintroduire l'or dans le système monétaire, a jeté un certain trouble au sommet de Washington.

En sortant de l'immeuble dans lequel venait de se tenir le sommet des grands argentiers, Hans Tiederman, secrétaire d'Etat aux Finances allemand, a lu la même phrase que le ministre français au sortir du Louvre six mois plus tôt.

Retour en arrière: en février dernier, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Canada et la France signaient, après de longues discussions au cours desquelles le représentant américain s'en prenait à ses collègues allemands et japonais en les accusant de ne pas jouer le jeu de la balance, ce qu'il est convenu d'appeler « l'accord du Louvre ». Celui-ci comprenait deux séries de mesures essentielles: il s'agissait de maintenir le dollar à son taux de l'époque, et d'harmoniser les politiques conjoncturelles. Mais l'euphorie qui était de mise alors, ne devait pas faire oublier les divergences en matière de taux d'intérêt, de déséquilibres commerciaux et d'aide aux pays du tiers-monde endettés. Or à Washington, fin septembre les « sept » se sont trouvés confrontés aux mêmes désaccords.

Une nouvelle fois, faute d'une véritable entente entre les participants, la montagne accouchait d'une souris et on peut s'interroger sur l'utilité de tels sommets après lesquels chaque pays, une fois publié le communiqué commun, n'en fait qu'à sa tête. A peine en avait-il terminé avec ce sommet que le ministre d'Etat français se rendait à l'assemblée annuelle du FMI. Alors que depuis des années les mêmes propos y étaient ressassés, l'offre de James Baker, qui consiste à

réintroduire l'or dans le système monétaire, a tiré les participants de leur léthargie. En effet, pour favoriser la stabilité des taux de change, le secrétaire d'Etat américain a affirmé que son pays était prêt à *« se servir d'un indicateur supplémentaire pour coordonner sa politique avec ses partenaires, à savoir le prix exprimé dans les grandes monnaies, d'un panier de matières premières parmi lesquelles l'or »*.

En fait, les Etats-Unis mettent leurs partenaires devant le fait accompli, puisque depuis le mois d'août, la Réserve fédérale cherche à stabiliser le cours de l'or aux alentours de 450 dollars l'once. Faut-il voir dans cette mesure un retour à l'étalon-or ? Non, répondrait l'administration américaine puisque James Baker a fait allusion à un *« panier de matières premières »*. Or, comme le remarque justement Paul Fabra, *« les banques centrales n'ont pas l'habitude de se préoccuper du prix du café ou du cuivre. La méthode traditionnelle employée est, à travers la stabilité d'une seule matière première, à savoir l'or, d'entraîner de proche en proche une stabilisation relative de l'ensemble des prix »* (1).

Les deux conférences monétaires qui se sont tenues à Washington fin septembre ont montré les limites de la coopération internationale dans ce domaine. De plus, si la proposition américaine, lancée comme un ballon d'essai, était acceptée par les autres pays nous assisterions à une formidable régression, alors que la politique de change glissant vers laquelle se dirigeaient les autorités monétaires mondiales depuis septembre 85, allait dans le sens d'un système monétaire international cohérent. Hélas ! Les décisions prises le sont souvent en fonction d'intérêts privés, au détriment de l'intérêt général.

Patrice LE ROUE

(1) « Le Monde », vendredi 2 octobre 1987.

Bicentenaires

L'anniversaire discret de la constitution américaine

La commémoration du bicentenaire de la Constitution des Etats-Unis est passée presque inaperçue si on la compare à celle de la déclaration d'indépendance il y a onze ans ou l'an dernier le centenaire de la statue de la Liberté. Pourquoi ?

D'abord parce que la Constitution est un document juridique complexe susceptible d'interprétations, de controverses, alors que l'indépendance ou la liberté sont des thèmes simples qui parlent directement à l'esprit de chacun. Ensuite par qu'on peut discuter de la date... On peut fixer le 17 septembre, clôture de la convention ouverte à Philadelphie le 25 mai, mais les difficultés de ratification allaient retarder de neuf mois son entrée en vigueur, à la mi-88.

Il doit cependant y avoir des raisons plus profondes. On ne saurait sous-estimer l'importance de l'événement. En dépit de 1776, en dépit de la paix de 1783, rien n'était joué. Les treize colonies étaient loin de former un nation: la confédération risquait même de se dissoudre. On peut donc souligner à loisir les limites du pouvoir central, la séparation des pouvoirs, le caractère fédéral. Il n'en reste pas moins que ce qui s'est passé à Philadelphie, c'est la création d'une nation avec un gouvernement national, incomplet mais réel et effectif. Les limites ne sont que le prix à payer pour un pouvoir fort. Ainsi considéré, on peut mieux comprendre un certain malaise à célébrer après un Watergate et un Irangate. Il ne sert à rien d'en rendre responsable la constitution, en mal parce qu'ayant permis ces scandales, ou en bien parce que les ayant fait se révéler. Les responsabilités sont à rechercher dans la nation américaine elle-même dont la Constitution figure l'archétype, la légitimité qui est la sienne.

Le concert de louanges que l'on entend parfois de ce côté de l'Atlantique est éminemment trompeur, comme il l'était jusqu'à la mort de La Fayette en 1834. Alors on accentuait son républicanisme. La Fayette s'en était servi pour survivre à la Révolution française. Trop heureux que le procédé eût marché jusqu'au bout, il garda la pose comme dans un autre genre Chataubriand. Le résultat fut la constitution catastrophique de 1848, et l'avènement de Napoléon III. Tocqueville avait vu juste en avertissant: *« l'institution d'un président élu par le peuple ne pouvait convenir qu'à ceux qui voulaient s'en servir pour aider à la transformation du pouvoir présidentiel en royauté »*. Mais l'auteur de la **Démocratie en Amérique** se trompait aussi comme tous les libéraux d'aujourd'hui. Ceux-ci accentuent les « contrepoids et équilibres » *(checks and balances)*, qui les grandes commissions parlementaires d'enquête, qui le contrôle de la constitutionnalité des lois et le « gouvernement des juges », qui la limitation du mandat présidentiel à quatre ans avec un maximum de huit ans. Tocqueville avait refusé d'admettre qu'aux Etats-Unis la présidence pût devenir un pouvoir fort. Dans ces conditions, écrivait-il, le vice de l'élection était moins sensible. *« Dans la plupart des monarchies d'Europe, si on élisait le roi, le royaume changerait de face à chaque nouveau choix »*. Il reconnaissait implicitement que seul un pouvoir héréditaire pouvait exercer sans danger un pouvoir étendu. L'étendue du pouvoir constitutionnel est d'ailleurs moins en cause ici que celle du pouvoir politique ou socio-politique. L'élection présidentielle est généralement moins dramatisée aux Etats-Unis qu'elle ne l'est en France dans la mesure où les mœurs politiques, économiques et sociales sont plus uniformes, ce qui signifie souvent hélas plus médiocres au sens de moyens, parce qu'il n'y a pas cette distance et cette distinction entre une sphère de l'Etat et la société telles qu'on les connaît en France. La Constitution américaine a créé une nation, elle n'a pas créé un Etat au sens où nous l'entendons. Elle n'est donc pas un événement qu'on puisse commémorer, mais une seconde nature qui est toujours contemporaine. Elle représente donc la légitimité comme en Angleterre la Couronne, laquelle n'est pas plus sujette à commémoration: il suffit de connaître l'âge du capitaine, en l'occurence l'anniversaire de la Reine.

Yves LA MARCK

la nouvelle action royaliste
sur minitel
Pour en savoir plus...
36.15 tapez AGIR*NAR

Dossier

27 septembre 1987

Amboise

Huit heures du matin, les premiers arrivés se pressent au pied de l'imposante tour Heurtault. Après une brève attente, le temps pour le service d'accueil de vérifier son carton, l'invité accède à la magnifique rampe en hélice, conçue pour laisser le passage aux cavaliers, qui le conduira, quelques dizaines de mètres plus haut à l'esplanade du château. L'ascension achevée, la foule - des gens de toutes catégories sociales, de tous âges, beaucoup de familles avec enfants, tous bien habillés comme on l'est pour les événements importants, mais sans excentricité aucune - débouche sur l'esplanade du château, qui domine les toits de la cité, et offre sa vue splendide sur la vallée de la Loire. Un soleil radieux l'accueille, qui tente, mais sans y parvenir vraiment, de lutter contre la fraîcheur d'un vent insistant.

Dressée face à la cour d'honneur, une tribune attend les hôtes du comte de Paris. Peu à peu, le brouhaha feutré qui accompagne l'installation de presque quatre mille visiteurs s'estompe, devient murmure... pour faire place à des applaudissements nourris lorsque le Prince, acompagné de ses deux petits-fils, de leur mère la duchesse de Montpensier et de la princesse Marie fait son apparition.

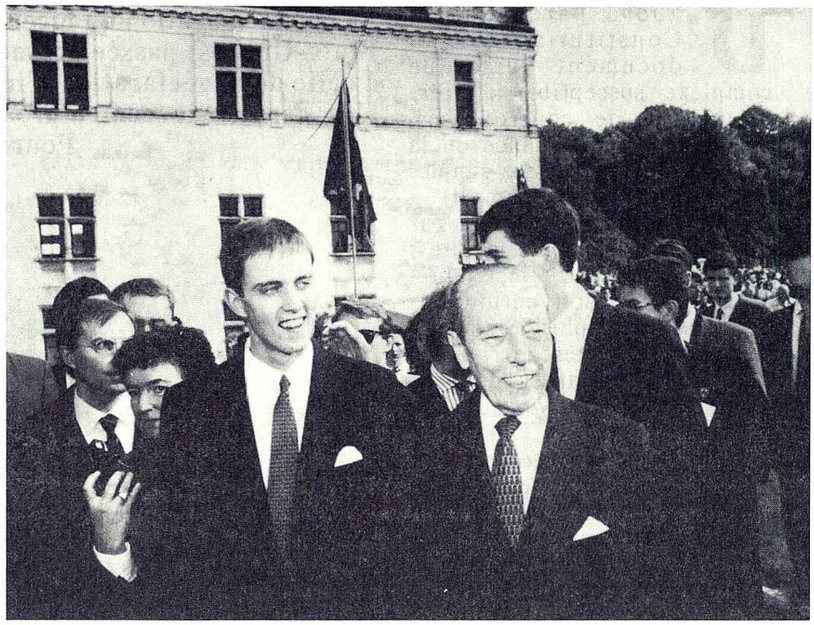

D'un seul mouvement, tout le monde s'est levé. Pas un cri, par un slogan, selon le souhait du Prince, mais une ovation unanime pour cet homme de 79 ans qui traverse d'un pas alerte la cour d'honneur pour rejoindre sa place. Une émotion singulière s'est emparée de l'assemblée, gagnant jusqu'aux plus sceptiques, jusqu'à ceux qui croyaient n'être venus qu'en témoins extérieurs.

A l'issue d'une messe en plein air, suivie d'un «Te Deum», voici le moment attendu de la présentation dynastique proprement dite. Dans un silence impressionnant, le chef de la Maison de France se lève. Le discours est clair, le ton ferme et assuré: *«Mon cher Jean, mon cher Eudes, votre naissance ne vous donne qu'un seul droit, qui est de poursuivre l'œuvre entreprise voici mille ans, pour l'amour de la France et de chacun de ses habitants. Voici le moment de la promesse qui confortera mon espérance».*

Vient ensuite la conférence de presse. La presse, justement, ne s'est pas trompée sur l'importance de cette journée. plus de trois cents

Pour tous ceux qui y ont participé, il n'y aurait pas besoin de reportage sur cette journée d'Amboise pour qu'elle reste un souvenir inoubliable, profondément gravé dans leur mémoire.

Et pour les autres, nous avons bien conscience de la difficulté de retranscrire avec fidélité l'ambiance d'une cérémonie et d'une fête si riches en impressions fortes.

C'est cependant ce que nous avons tenté ici.

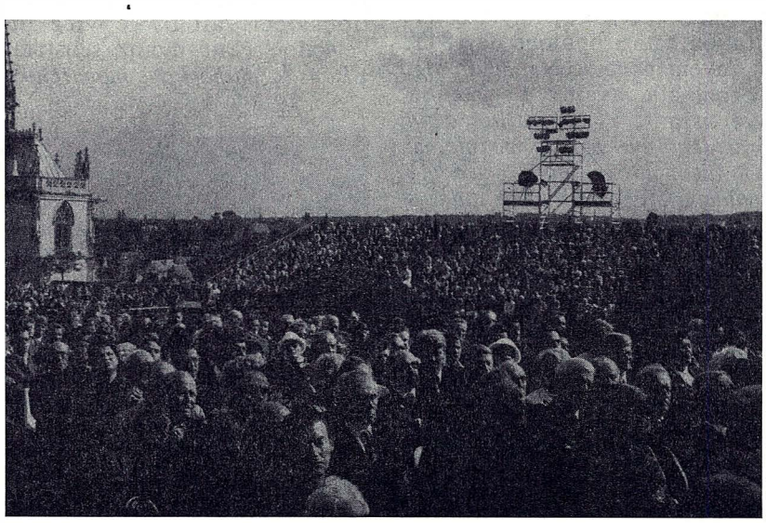

cinquante journalistes (18 télévisions !) sont présents pour «couvrir» l'événement. Les gens de la profession remarquent malicieusement que même les photographes et les caméramans *ont troqué les blousons dégueulasses pour des vestons-cravates !* Un signe qui ne trompe pas, affirment-ils. C'est l'occasion pour le comte de Paris de s'exprimer sur un certain nombre de sujets d'actualité. Ainsi sur la Nouvelle-Calédonie: *«... je ne suis pas d'accord avec le référendum. On n'a pu le faire que parce que les Canaques sont un sur trois...»*. Ainsi sur le Front National et ses thèses qui sont *«inacceptables et scandaleuses...»*.

Quatorze heures trente. Entre les tréteaux du buffet que l'on vient d'ouvrir, la foule se presse autour des princes, bousculant quelque peu un service d'ordre bon enfant mais efficace. Chacun veut serrer la main du comte de Paris, ou apporter d'un mot son soutien et ses félicitations au nouveau duc de Vendôme et à son jeune frère, Eudes, à qui son grand-père vient de conférer le titre de duc d'Angoulême *«dont la pairie est dans notre famille depuis 1317»*.

Seule ombre au tableau, qu'on ne peut passer sous silence, l'absence du Dauphin, le prince Henri, que malgré la réconciliation avec son père, des contretemps de dernière heure ont empêché d'être associé à la fête. Autre absence remarquée, mais bien sûr moins regrettable, celle du maire d'Amboise, l'ineffable Michel Debré, que le comte de Paris qualifie de *«jacobin de droite»*, et pris, paraît-il, d'un soudain besoin de se rendre dans son fief de la Réunion.

Dernière anecdote qu'on ne peut s'empêcher de citer, celle de cet enfant qui serre pour la troisième fois la main du comte de Paris, lequel finit par s'en étonner. Réponse du loustic: *«Mais, Monseigneur, mon père dit souvent qu'en trente ans, il n'a jamais pu vous serrer la main. Moi, en une heure, je l'ai fait trois fois...»*

Enfin, pour clore cette journée dans la gaieté, le spectacle offert par un troupe de cascadeurs en armure, reconstituait une joute de chevalerie dans cette enceinte qui en vit tant.

Voilà, les journalistes ont dicté leur «papier», les projecteurs de la télévision se sont éteints. Quelques clichés sont tombés, témoin la déception d'un confrère, envoyé spécial d'un quotidien national, et qui s'attendait à un public composé *«de rombières, d'adolescents boutonneux aux cheveux courts, de fins de lignées nostalgiques et de quelques militaires à la retraite...»*

Toute sa vie, le comte de Paris a œuvré pour allier la tradition et la modernité, en cette journée magnifiquement réussie, l'image de ce combat de cinquante ans était parfaitement représentée, grâce aux princes, grâce aux royalistes, grâce aux Français de toutes opinions qui étaient là.

André ROY

Le comte de Paris: «Jean, souviens-toi du serment de nos rois»

«C'est à toi, Jean, que je veux maintenant m'adresser. Tu as su, dès l'enfance, qu'il te faudrait un jour prendre ta place dans l'ordre de succession dynastique. La loi fondamentale qui te désigne ne te donnera aucun privilège. Le titre que tu vas recevoir n'est pas une parure, que tu porterais par défi ou vaine gloriole. Ce droit héréditaire t'inscrit dans une très ancienne lignée de serviteurs du bien commun et te dispose à prolonger et à enrichir leur tradition. Et ce titre ne t'est donné que pour te rappeler, à chaque instant, l'obligation que tu as de respecter les principes et les règles qui furent ceux de la monarchie française et qui demeurent ceux de la Maison de France.

Jean, souviens-toi aujourd'hui et pendant toute ta vie du serment que faisaient les rois de France. Devant Dieu, ils juraient aux Français d'assurer dans le Royaume la paix, qui n'est pas possible sans unité, et de faire prévaloir la justice, qui ne va pas sans liberté. La paix et l'unité. La justice et la liberté. Tel est notre constant souci. Telle est la tâche pour laquelle nous sommes requis et qui seule justifie notre présence tout au long de l'histoire. N'oublie pas le sens de ces mots. Ne laisse pas nos principes fondamentaux se corrompre ou s'anéantir dans quelques formules bienveillantes. La paix se défend et l'indépendance de la nation que les Capétiens ont fondée et à laquelle nous sommes indissolublement liés exige une attention constante aux affaires du monde. La liberté est une conquête toujours menacée par la violence. Et la justice, toujours fragile, jamais pleinement réalisée, nous commande d'accompagner les évolutions et de favoriser les transformations nécessaires. Ne cède pas, enfin, à l'illusion d'un bien commun qui se réaliserait spontanément. Il faut qu'un Etat indépendant et durable en ait le souci permanent, et que la force qu'il met au service de la paix et de la justice ne se déploie ni ne s'affirme en l'absence du consentement populaire.»

Le comte de Paris rappelle aux jeunes princes leurs devoirs

«Montrez vous dignes de la tradition capétienne que vous êtes appelés à incarner et à prolonger, non pour elle-même, mais pour le service de la nation tout entière et de chacun de ceux qui y vivent, dans la diversité des fidélités religieuses, des convictions politiques, des origines et de la couleur des peaux.

Soyez, par vos paroles et par vos actes, les artisans de l'unité de notre pays, sans jamais céder aux passions partisanes et à l'esprit de guerre civile.

Demeurez fidèles à l'exigence de justice, dans notre pays et dans la communauté internationale, et soyez sans complaisance à l'égard de ceux qui la nient.

Devenez les gardiens de la liberté de chaque personne et les garants des droits et des libertés démocratiques sans lesquelles il n'y a pas de citoyens. Ne tolérez pas qu'un être humain demeure, ou devienne, l'esclave du pouvoir politique et des puissances économiques, ou soit réduit à l'état de chose par la science et la technique.»

L'engagement du Prince Jean

«Pour ma part, je m'efforcerai d'être digne de la haute charge à laquelle m'invitent le destin et les lois traditionnelles de la France et à laquelle je me prépare avec ferveur.

Je fais ici le serment de l'assumer de toute ma volonté et de toutes mes forces.(...)

Lorsque fut appliquée l'inique loi d'exil pour les aînés et d'interdiction pour tous les princes français de servir dans l'armée, mon arrière-grand-père le duc de Guise, a soigné les blessés sur le front français pendant la première guerre mondiale; vous-même, cher grand-père, vous avez réussi pour mieux servir en 1940, à vous engager dans la Légion étrangère sous un nom d'emprunt. Depuis l'abrogation de la loi de 1886, mon oncle, votre fils François, duc d'Orléans, est mort pendant la guerre d'Algérie, tué au service de la France. Mon père s'est battu courageusement et a été décoré pour faits d'armes.

Servir, ce beau mot de la langue française, a toujours été mis en honneur dans notre Maison qui a partagé dans les épreuves comme dans les heures de paix et de faste, l'existence de ce peuple de France auquel, depuis mille ans, nous n'avons cessé d'appartenir.»

Au Français

Toujours Bernanos

Quand on a vu le film de Maurice Pialat tiré de **Sous le Soleil de Satan**, ou le **Journal d'un curé de campagne** joué par Thierry Fortineau (1), et la superbe mise en scène du **Dialogue des carmélites** (2) par Gildas Bourdet, on est frappé par la qualité des adaptations. Chacun de ces spectacles a su relever un défi. Bourdet par exemple a su s'effacer devant le texte et ne pas se laisser aller à son penchant habituel, cette distanciation qui lui est chère et qui l'aurait ici amené à trahir le message d'un auteur qui s'impliquait totalement dans ce qu'il écrivait. Par ailleurs la réussite de la pièce doit beaucoup à l'interprétation des comédiennes, notamment Renée Faure dans le rôle de Mme de Croissy, Geneviève Casile dans celui de Mère Marie de l'Incarnation, Françoise Seigner, Catherine Salviat et bien sûr Marianne Epin qui interprête Blanche de la Force avec une intensité peut-être jamais atteinte juqu'à présent: à chacune de ses apparitions, elle porte sur son visage, dans sa silhouette et dans le ton même de sa voix toutes les misères qu'elle a vécues, et qui font d'elle un petit être fragile, terrifié par le moindre cri.

Enfin, comment ne pas évoquer la musique qui vient ponctuer chaque scène et en accroître le pathétique, ainsi que certains temps forts comme l'agonie de la Mère prieure ou la montée à l'échafaud qui sont des modèles de direction d'acteurs ? On y reconnaît la marque des grands professionnels de théâtre qui parviennent à émouvoir profondément et durablement le public.

P.L.R.

(1) Théâtre de la Potinière (cf «Royaliste» n°469.
(2) Au théâtre de la Porte St-Martin où ont lieu actuellement les représentations de la Comédie Française.

Méditation

Du roi...et de nous mêmes

Rien de l'engagement militant chez Volkoff, mais une invitation à chercher, davantage qu'une politique, un art, une connaissance.

Tout en admettant qu'en lui-même se conjuguent le monarchiste et le royaliste, Volkoff affiche ses préférences: *« La monarchie est un système de gouvernement où un seul commande. Rien de plus. La royauté est un ensemble organique d'institutions - dont l'une, la centrale, est monarchique -, de corps constitués, de traditions, de lois écrites et non écrites, et surtout de personnes humaines groupées dans un certain ordre »*.

On peut lui reprocher son étymologie superficielle du terme «monarchie» (de même pour le qualificatif d'«absolue»). Mais comment ne pas le rejoindre dans son refus des systèmes, son souci de la personne ? Au fond, sa distinction un peu arbitraire permet d'avancer. Une monarchie non royale peut vouloir annexer jusqu'au divin; ainsi de certains empereurs. Or chez Volkoff, le roi chef d'orchestre renvoie au compositeur caché, et *« la royauté* (...) ne se conçoit que dans un ordre où elle ne tient pas le premier rang».

Le sacré sans la sacristie

Foncièrement chrétienne, la royauté française - russe aussi - loin d'être prisonnière du clergé, doit rendre un service **royal**, comme celui du soleil qui, nous dit l'Evangile, *« se lève sur les méchants comme sur les bons »*. En deux formules frappantes, la première empruntée à Shakespeare, Volkoff montre de quelle transformation doit s'accompagner l'accès à la royauté: *« Je me suis détourné de mon ancien moi-même »*, dit Henri IV à Falstaff; quant au sacre, il a pour mission d'exorciser la violence politique, de «convaincre Attila qu'il est le Christ et qu'il doit se conduire en conséquence».

La royauté est donc un souci de justice qui doit survivre aux changements dans les mœurs et les lois. *« Pierre d'angle inamovible »*, dit Volkoff; c'est dans une véritable mise en abîme que l'on y parvient, lorsqu'on s'aperçoit que le roi, l'Homme par excellence, recrée les conditions de l'unité et de la réconciliation.

Organicisme

Il nous prend un léger frémissement à certaines pages. Le roi «hermaphrodite» - sceptre et couronne - pour dépasser le vieux conflit entre l'homme et la femme, il y aurait de quoi tomber dans un fatras gnostique dont justement il faut sortir; la royauté mortelle - on se souvient de Chateaubriand sonnant le glas des têtes couronnées pour ne pas disparaître tout seul, se donnant le luxe de lire la marche du Temps. Heureusement, l'organicisme **analogique** de Volkoff, s'il est bien plus absolu, avec ses aperçus biologiques, que celui de Chateaubriand, est dépourvue de tout *a priori* prophétique. Nulle condamnation définitive tant qu'il y aura des hommes car, ainsi que l'écrit Lawrence Durrel, *« C'est une nécessité biologique que les rois. Peut-être sont-ils un reflet de la constitution même de l'âme »*. La transformation des sociétés ne porte donc pas nécessairement en elle la mort de la royauté; peut-être, au contraire, fait-elle, avec de plus en plus d'acuité, sentir son besoin.

Dans un livre aussi bref, Volkoff a su imposer une conception très neuve de la

royauté pour qui ne l'aurait abordé qu'à l'aune de Maurras - plus sensible, d'ailleurs à la «monarchie» - ou des ultras du XIXe siècle, tous plus ou moins en route vers la théocratie. C'est aux grands poètes du Moyen Age et de la Renaissance, et singulièrement à Shakespeare, qu'il faut remonter. La royauté comme instance la plus secrète de l'âme. Est-ce extrapoler que voir **aussi** en ce livre une invitation à retrouver ce qu'il y a de royal en tout homme ?

Norbert COL

(1) Vladimir Volkoff, **Du Roi**, éd. Julliard - l'Age d'Homme, prix franco: 59 F.

Pour nous aider :
ADHEREZ A LA N.A.R.

Les assassins de la mémoire

Gérard Leclerc

Jean-Marie Le Pen vient de faire accéder le « révisionnisme » à un stade supérieur de notoriété. Réservé jusqu'alors à quelques cercles d'initiés, il risque d'atteindre maintenant quelques millions de personnes - sympathisantes du Front national - qui vont se demander sérieusement si on ne leur a pas raconté des histoires, si le nazisme a fait autant de victimes qu'on l'a dit, si les chambres à gaz ont réellement existé, si tout cela n'est pas de la propagande sioniste, etc. Il y a longtemps déjà que ces rumeurs honteuses courent les milieux d'initiés, par exemple les lecteurs de Rivarol. Qu'un Paul Rassinier, ancien déporté à Buchenwald, ait nié le génocide, qu'il ait attribué la fabrication de ce prétendu « mythe » aux juifs eux-mêmes, ne pouvait que convenir aux réprouvés de la collaboration désespérément à la recherche d'une impossible justification. Par la voix du seul Le Pen, la rumeur atteint une dimension formidable dont l'effet n'est pas forcément aboli par l'indignation provoquée.

La mise au point de l'intéressé n'a fait que confirmer le bien fondé de la condamnation des mots proprement ahurissants prononcés à RTL. Loin de contredire le révisionnisme implicite de son discours, elle le renforce. Le Pen se trahit, en dénonçant *le procès en sorcellerie* dont il serait la victime. Faurisson et ses émules n'ont cessé d'employer cette expression pour disqualifier leurs contradicteurs. Surtout, cette bévue mémorable - dont on verra si elle est fatale à l'avenir politique de son auteur - marquera peut-être une date pour les générations nouvelles, celle où l'histoire prend le relais des témoins de la Shoah, bien que beaucoup d'entre eux puissent encore attester de ce qu'ils ont vu (cf. le film de Claude Lanzmann). Jusqu'alors, on pouvait croire les témoins sur parole, et l'énormité du crime nazi agissait directement dans les consciences comme un impératif catégorique disqualifiant toute apologie de l'hitlérisme. Aujourd'hui, la mise en doute spectaculaire de Le Pen oblige à recourir aux armes de la critique pour s'assurer du vrai. L'appel au jugement impartial d'une histoire scientifique établit une équivalence trompeuse, mensongère, entre avocats des thèses en présence.

Que cela se produise trois mois après le procès Barbie est confondant pour l'esprit. Pendant des semaines, la France entière a pu revivre les années noires de l'occupation et entendre les récits de ceux qui avaient vécu l'horreur. La déportation des enfants d'Izieu, à elle seule, illustrait la notion de crime contre l'humanité. On aurait pu penser que le caractère exceptionnel du crime était une fois pour toutes établi par l'arrestation de ces enfants, leur acheminement programmé vers les camps de la mort, et leur extermination. Ces pauvres gosses avaient ainsi suivi la même voie qu'un million d'autres, et cette monstruosité criait à jamais sur la terre et dans les cieux ! Mais le mal est si retors qu'il se charge de distiller le démon du doute, en prenant appui d'abord sur la démesure absolue du crime.

Les témoignages entendus à Lyon, il est vrai, demeurent, ainsi que tous ceux des rescapés de l'enfer qui s'ajoutent aux aveux des bourreaux. C'est à partir de leur ensemble que les historiens travaillent et travailleront. Mais c'est aussi à partir d'eux qu'un Faurisson entend établir ses thèses qui, si aberrantes soient-elles, existent désormais et exigent la réfutation appropriée: « *Vivre avec Faurisson ?* se demande à juste raison Pierre Vidal-Naquet. *Toute autre attitude supposerait que nous imposerions la vérité historique comme la vérité légale, ce qui est une attitude dangereuse et susceptible d'autres champs d'application. Chacun peut rêver d'une société où les Faurisson seraient impensables, et même essayer de travailler à sa réalisation, mais ils existent comme le mal existe, autour de nous et en nous* ».

Que le révisionnisme existe, qu'il produise livres, revues et tracts, qu'il soit brusquement propulsé sur la scène publique par un démagogue incapable de réfreiner ses aveux spontanés, impose une réplique qui sera donc rationnelle, scientifique, et démasquera avec des armes supérieures l'imposture qui vient assassiner la mémoire. Cette tâche, justement, Pierre Vidal-Naquet l'accomplit avec une intelligence, une probité intellectuelle et une culture auxquelles il convient de rendre hommage. A l'argument de ceux qui prétendent que discuter avec Faurisson, Guillaume ou Thion, c'est leur faire trop d'honneur et leur donner ainsi une crédibilité qui leur manque, l'historien répond: « *Ce faisant, nous ne nous plaçons pas sur le terrain où se situe notre ennemi. Nous ne le « discutons pas », nous démontons les mécanismes de ses mensonges et de ses faux, ce qui peut être méthodologiquement utile aux jeunes générations* ».

C'est plus qu'utile désormais, c'est indispensable. Son ouvrage qui reprend cinq articles de revues ou de journaux, tous consacrés au révisionnisme, ne saurait donc être trop conseillé parce qu'il vient à son heure et donne aux lecteurs tous les éléments qui les empêcheront de se faire éventuellement piéger. Il permettra aussi, bien qu'il ne traite évidemment pas la question, de comprendre la portée des paroles de Le Pen. Le *détail* d'abord, c'est-à-dire la mise à mort par les chambres à gaz. D'évidence, cette partie d'un tout est hautement conjecturable, selon le chef du Front national. Le révisionnisme, justement emploie toutes ses énergies à démontrer l'impossibilité de donner la mort par le zyclon B. Le chiffrage, ensuite. Le Pen s'empêtre dans les chiffres, finit par accorder des centaines de milliers de victimes peut-être des millions. C'est l'autre aspect du révisionnisme. Rassinier poussait jusqu'à un million. « *Faurisson pour sa part divise, ou à peu près, ce million en deux: quelques centaines de milliers de morts sous l'uniforme (un beau témoignage de vaillance) et autant de morts, tués « pour faits de guerre ». Quant au chiffre des morts d'Auschwitz, juifs et non juifs, il « s'est élevé à 50.000 environ »* (1).

Fondamentalement, le révisionisme est fondé sur une étonnante sophistique. Tout l'effort de Vidal-Naquet consiste à débusquer ses procédés. Faurisson, et avant lui Rassinier, et leurs alliés d'extrême-gauche récusent ainsi par principe tout témoignage direct d'un juif comme mensonge ou affabulation. Tout document qui nous renseigne de première main sur les méthodes nazies est un faux. Tout témoignage nazi après guerre est sans valeur puisque forcément extorqué, etc. « *On voit peut-être mieux ce que signifie cette méthode historique: elle est dans notre société de représentation et de spectacle, une tentative d'extermination sur le papier qui relève l'extermination* réelle ».

Ce crime contre la mémoire doit être démasqué, par simple respect pour la vérité. Mais la vérité, ici, a une singulière portée morale. En juin dernier, je me suis rendu en pélerinage à Auschwitz, avec le sentiment qu'il m'était impossible de manquer ce rendez-vous de l'humanité martyrisée et humiliée, spécialement dans un peuple parmi les autres peuples. Oublier Auschwitz, laisser dire que l'extermination n'a pas eu lieu, c'est déshonorer l'humanité une seconde fois, c'est ajouter à la Shoah le crime irrémiscible d'indifférence et l'impiété suprême qu'est le mensonge.

Gérard LECLERC

Pierre Vidal-Naquet, **Les assassins de la mémoire**, éd. de la Découverte.

(1) Pour s'y retrouver dans leurs comptes, les révisionnistes s'obligent à inventer d'extraordinaires romans. Ainsi, les soi-disant rescapés auraient trouvé refuge aux Etats-Unis, après avoir transité par l'URSS...

Réduit

L'étrangeté albanaise

De livre en livre, de récit en récit, Ismaïl Kadaré compose le grand poème de l'Albanie meurtrie.

Qu'est-ce qui fascine dans l'Albanie ? Pas seulement l'exotisme supposé du « pays des aigles », ou le mystère de cette terre qui demeure aujourd'hui encore presque totalement interdite.

L'étrangeté albanaise, telle que Kadaré la fait apparaître, tient au mélange de ce que nous avons pris l'habitude d'opposer. Là-bas, sans doute plus dans la littérature que dans la vie quotidienne d'un pays totalitaire qui détruit le sacré pour imposer une piètre vulgate marxiste, la légende tisse la réalité (« Qui a ramené Doruntine ? »), la violence s'inscrit dans le code (« Avril brisé »), et la mort est présente dans chacun des actes de la vie (« Le Pont aux trois arches »). L'Albanie est le contraire du paradis perdu, le démenti le plus net apporté aux contes bleus du traditionalisme bêta. La tradition est celle de la vengeance et du sacrifice, mais aussi de la liberté perdue et reconquise dans le sang. Les Tambours de la pluie décrivaient la résistance héroïque des Albanais assiégés par le Sultan, et La Niche de la honte le régime de terreur imposé par les Turcs acharnés à détruire la langue et la mémoire albanaises. Dans « L'Année noire », dont la traduction française vient de paraître (1), Kadaré décrit une libération malheureuse, chaotique, dans laquelle personne ne peut échapper à la violence. L'Albanie de 1914 ressemble au Liban contemporain: un pouvoir faible, dépourvu de légitimité historique puisque le roi est un prince allemand; des grandes puissances qui manœuvrent pour étendre leur influence; des groupes politiques et religieux qui s'entretuent, tandis que passe dans le

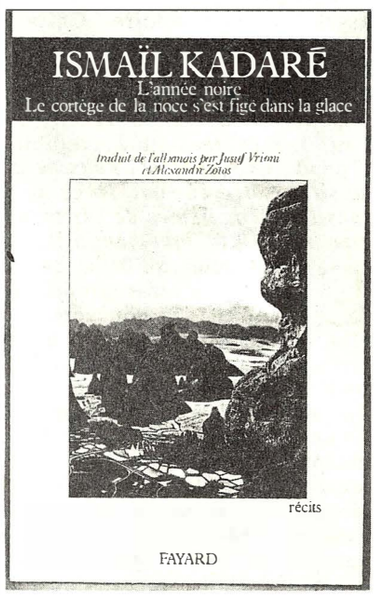

ciel une inquiétante comète. De la guerre civile, le pays basculera sans transition dans la guerre mondiale.

Publié dans le même volume, un second récit est consacré lui aussi à la liberté et à la mort. « Le Cortège s'est figé dans la glace » évoque les manifestations des Albanais du Kosovo en 1981 et leur répression par les autorités yougoslaves qui aurait empêché les noces, toujours retardées, entre Serbes et Albanais. Mais le très grand talent de Kadaré ne parvient pas à dissiper la gêne. L'auteur invoque la liberté alors qu'il est l'écrivain officiel d'un régime qui la nie. Il commet une œuvre de propagande nationaliste grosse de nouvelles tragédies. Après avoir subi celle des autres, l'Albanie n'en a pas fini avec sa propre violence.

Yves LANDEVENNEC

(1) **L'Année noire; Le Cortège de la noce s'est figé dans la glace.** Fayard 1987

Convulsion

Chronique des enfants perdus

Le dernier roman de René-Victor Pilhes ne servirait-il qu'à rafraîchir notre mémoire politique qu'il faudrait déjà en recommander la lecture, mais c'est de surcroît une aventure tortueuse et convulsive à souhaits...

Ulrike Meinhof. Hans Martin Schleyer, Pierre Overney. L'amiral Carrero Blanco. Le G.R.A.P.O. Les N.A.P.A.P. ? Vous vous en souvenez ? C'étaient les années 70 et, si la Libye et l'Iran n'occupaient pas encore le devant de la fameuse **scène du terrorisme international**, « la déferlante nihiliste de cette fin de siècle » menaçait pourtant les démocraties occidentales...

La suite de **La Pompéï, Les Démons de la cour de Rohan**, nous replonge dans l'ambiance de l'époque, au moment où le jeune Rouquet tourne le dos à une belle carrière dans le groupe de presse « La Médiatrice » pour affronter, par amour de Gisèle de Tonombres, les risques de « l'infiltration-trahison » chez les gauchistes toulousains. Avec une habileté de plume proprement diabolique, René-Victor Pilhes fait revivre le dérapage dans la lutte armée des « enfants perdus de la Révolution », pendant que, page après page, se résout l'énigme policière de « la mort inouïe de la comtesse gaulliste ».

Rouquet peut bien prétendre qu'il n'était « doué ni d'imagination créatrice, ni de dispositions purement littéraires », le récit qu'il nous livre tient le lecteur en haleine, et démonte mieux que bien des ouvrages théoriques les mécanismes intellectuels et psychologiques qui ont conduit une frange de la jeunesse à sombrer dans les eaux mortes d'un certain extrémisme de gauche; en « conchiant les démocraties formelles post-industrielles, vomissant pêle-mêle les centrales nucléaires sataniques, l'ersatz publicitaire de la culture occidentale, écume putride du cancer et de l'hypocrisie mercantilistes, le flicage informatique », ou en s'entretenant dans « l'illusion (...) de jouer un rôle dans les affaires du monde, d'y incruster son empreinte. »

Pilhes use d'un habile procédé de distanciation en livrant la confession d'un anti-héros

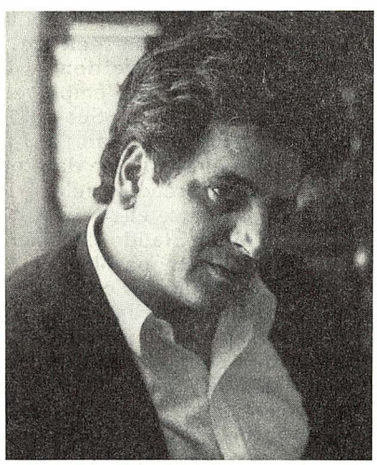

qui met un point d'honneur à ne jamais prendre parti, qu'il parle avec des charognes nazies qui « flairent, hument une renaissance » dans l'air du temps, ou qu'il rapporte les « fulminations » d'un mystérieux (?) « gaullo-gauchiste... » Mais les allusions n'en sont que plus évidentes, l'avertissement plus clair: *« la guerre froide a fonctionné comme une immense amnistie du fascisme »* et, dans les années 80, alors que meurent les desesperados, toutes les renaissances restent tragiquement possibles...

Rémy TALBOT

René-Victor Pilhes, **Les démons de la cour de Rohan**, Albin-Michel: prix franco: 130 F.

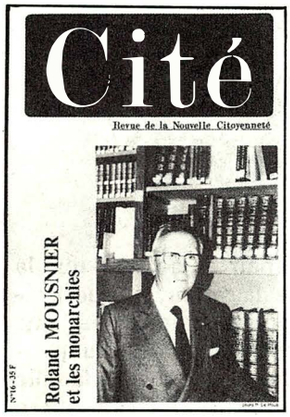

Le but de cette revue n'est certes pas de marteler une quelconque propagande royaliste. Les thèmes traités ne pourront pourtant pas laisser indifférents les lecteurs de «Royaliste». Des quelques réflexions de l'éditorial sur un colloque portant sur les monarchies, à la puissante synthèse de Roland Mousnier, de l'Institut, sur le phénomène monarchique dans l'Histoire, des comptes rendus de livres (théorie de la justice chez John Rawls) ou de séminaires (sur l'individualisme, à la Fondation Saint-Simon), à la revue des revues (sur le thème des hiérarchies) et à nos chemins du monde (cette fois-ci le Japon), tous sauront faire leur miel et les plus attentifs, les plus fidèles, comprendront les enjeux qui se dessinent pour nous dans la «conquête de l'Intelligence».

BON DE COMMANDE

à retourner à «CITE»
17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

☐ commande le n°16 de «Cité» et verse 35 F

☐ s'abonne à «Cité» pour 4 n° et verse 125 F

Règlement à l'ordre de «Cité»
CCP 23 982 63 N Paris

Calendrier

A noter sur nos calepins !

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 21 F).

Mercredi 14 octobre - Reprise de nos réunions hebdomadaires avec **Hugues TROUSSET** qui, dans son ouvrage «La légitimité dynastique en France», apporte des arguments totalement inédits au débat. Débat tout à fait d'actualité en cette année du millénaire où l'on a vu un regain d'activité des «alfonsistes» partisans du duc de Cadix. En introduction à cette réunion sera projetée l'émission «Profession: capétien» présentée à Antenne 2 en juillet dernier.

Mercredi 21 octobre - Le bicentenaire de la mort de Vergennes a donné lieu à un certain nombre de manifestations dont «Royaliste» s'est fait l'écho. **Dominique DECHERF** viendra nous présenter le film vidéo tourné sur l'exposition réalisée à cette occasion, nous dressera un portrait du dernier grand ministre des affaires étrangères de la monarchie et fera le point sur les enseignements que l'on peut tirer de son œuvre.

A nos abonnés

Une grave perturbation postale a entraîné beaucoup de retard dans la distribution de notre dernier numéro. Nous prions nos abonnés de nous en excuser.

Habituellement «Royaliste» est remis à la poste le mardi soir et devrait parvenir aux abonnés le jeudi ou le vendredi au plus tard. En cas de retards constatés et répétés, n'hésitez pas à faire une réclamation auprès de la poste.

en province

ROUEN - 16 au 18 octobre. Le 16 et le 17, colloque à l'Hôtel des Sociétés Savantes (190 rue Beauvoisine) «La royauté capétienne et la Normandie». Nous avons spécialement noté parmi les nombreux participants Mmes Raymonde Foreville et Régine Pernoud et MM. Yves Sassier et Aimé Bonnefin.

Le 18 octobre. Célébration du millénaire sous la présidence du comte de Paris: 10 h messe pontificale à la cathédrale, 12 h cérémonie d'hommage à Jeanne d'Arc place du Vieux Marché, 13 h réception à l'Hôtel de Ville, 17 h concert à la cathédrale.

RENNES - 23 octobre. Célébration du millénaire à Rennes avec la participation du comte de Paris qui, entre autres, donnera une conférence à 15 h à l'Université de Haute Bretagne sur le thème «Mille ans d'Histoire, l'Unité française».

LILLE - 29 octobre. A 14 h 30, conférence du comte de Paris à l'Université catholique, sur le thème «Unité de l'Histoire de France, réflexion sur le millénaire capétien».

BRETAGNE
PAYS DE LOIRE

Une convention régionale, rassemblant adhérents de la N.A.R. et sympathisants se tiendra à Nantes le **Samedi 5 décembre.**

Renseignements et prise de contact en écrivant à N.A.R., B.P. 203, 44007 Nantes cedex 01.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Adresse:

désire recevoir ***sans engagement de ma part:***

- Un abonnement d'essai de trois mois à ROYALISTE
- Un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris
- Le dernier livre de Bertrand Renouvin «La République au roi dormant»
- Une brochure «Connaissez-vous les royalistes aujourd'hui ?»
- Une documentation complète sur la NAR et ses publications

le tout, d'une valeur de 210 F ***pour 90 F seulement***

Règlement à l'ordre de «Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris, CCP 18 104 06 N Paris.

Editorial

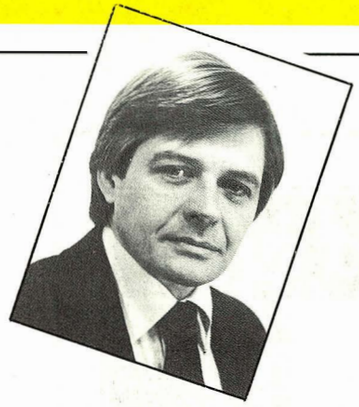

Famille et dynastie

Royalistes, nous n'avons jamais cherché à présenter la monarchie sous la forme d'un conte édifiant pour veillées nostalgiques Telle était pourtant la voie de la facilité: donner un absolu à aimer, désigner son contraire haïssable, voilà qui permet de se promener avec assurance dans le passé et le présent. Lorsqu'on oppose un Ancien Régime paré de toutes les grâces à une Révolution d'une totale noirceur, lorsqu'on invoque une monarchie pure et parfaite face à la corruption d'une société décadente, on a tôt fait d'obtenir un succès d'estime, qu'augmente un brin d'esthétisme et une pointe de provocation.

Contre les rêveries pseudo-mystiques, contre les litanies doctrinales, nous avons choisi d'exposer l'idée monarchique à l'actualité, d'éprouver ses limites, d'établir sa pertinence sans tomber dans le manichéisme. D'où les accusations de tiédeur, voire de reniement, qu'on trouve ici et là. Qu'importe. Mieux vaut s'interroger sur le phénomène révolutionnaire en compagnie des historiens de notre temps, plutôt que de participer à la relation trouble qui unit, dans leur rivalité acharnée, thuriféraires de l'Ancien Régime et adorateurs de la Révolution. Quant aux images d'Epinal de la propagande, nous avons vu, avec l'Action française, qu'elles ont trop souvent masqué les mufleries «réalistes» si justement dénoncées par Bernanos...

L'ORIGINE

Ce refus du dogme et de l'idéalisation n'altère pas plus notre fidélité qu'elle n'atténue la force du projet monarchique. Au contraire, la monarchie vaut par son humanité, qui lui permet de répondre dans de nombreux pays aux aspirations des citoyens, et par sa souplesse qui lui fait dominer les circonstances. La monarchie répond aux hommes comme elle répond de l'histoire. Non par un discours «programmatique» mais par un exemple singulier. Non par une contrainte qu'elle exercerait mais par la manière qu'elle a de vivre avec le temps. C'est sans doute ce qui donnait à la fête d'Amboise sa tonalité particulière. On ne se trouve pas auprès de la famille qui est à l'origine de notre histoire, qui a vécu son aventure millénaire et qui manifeste si clairement sa volonté de continuer son œuvre sans éprouver à la fois de la joie et de la gravité, du respect et de la familiarité. Ce jour-là, s'est exprimée une autre relation à la politique, une autre manière de la penser et de la vivre, très visible dans les monarchies européennes d'aujourd'hui.

Dire celà, est-ce retomber dans le sentimentalisme plus haut dénoncé, et fabriquer une de ces fausses mystiques dont notre époque désemparée se montre si friande ? Serions-nous tenté de tomber dans ces travers que la lecture de certains commentaires de presse, au lendemain du 27 septembre, nous en dissuaderait. Crise, désordres, exclusions, constitueraient la vérité cachée de la fête d'Amboise, qui ne serait que le chant du cygne d'une famille épuisée de dissensions...

L'HOMME-ROI

Ainsi, nous dit-on pour nous confondre, cette famille serait comme les autres et par conséquent indigne de la mission dont elle se dit investie. On peut disserter à l'infini sur ce thème, mais la critique manquera toujours son objet. Des rivalités, des conflits, des drames, des tragédies, les monarchies de France et d'ailleurs en ont connu depuis le début. Déjà, entre Hugues Capet et Robert le Fort, les choses n'allaient pas toujours très bien et, pour la suite, les livres d'histoires nous en racontent de belles ! Il n'y a pas lieu de se complaire dans ces récits, ni de se voiler la face. Même si un roi, comme tout autre homme, peut devenir un héros ou un saint, la monarchie n'a jamais cherché à atteindre la surhumanité. Notre expérience historique est ici très claire: mieux vaut un gouvernement assuré par des hommes de chair et de sang que la folle dictature de la vertu, que le prétendu génie des tyrans modernes, que la rationalité des techniciens du pouvoir. La simple humanité d'une famille royale permet que s'institue entre l'Etat et les citoyens une relation immédiate, puisque les crises de cette famille ne doivent rien à l'idéologie, puisque ses joies et ses peines sont celles de tous les autres hommes. C'est en ce sens que la royauté est le seul régime qui soit effectivement représentatif.

Pourtant cette famille royale se distingue, et pas seulement, en Grande Bretagne ou ailleurs, par les articles de la presse à sensation. C'est qu'elle a une vocation historique et, pour l'accomplir, la dure obligation de se soumettre à des lois imprescriptibles. Cette famille est une dynastie, ce qui signifie qu'elle est dans le mouvement de l'histoire, qu'elle l'incarne et l'accompagne, parfois le modifie. La singularité de la vie royale ne vient pas des titres et du prestige de la fonction, mais de la contrainte, non choisie et sans fin, qui pèse sur chacun des actes aujourd'hui inscrits dans le domaine privé.

Cette loi inflexible ne peut manquer de provoquer des ruses et des révoltes, dont l'histoire donne maints exemples. On peut en être peiné, mais c'est l'absence de jeu entre l'homme et la fonction qui serait catastrophique: une parfaite coïncidence signifierait que la fonction a détruit l'homme, ou que l'homme a réduit la fonction à sa mesure. Pas de monarchie sans famille royale qui l'incarne, parfois douloureusement. Pas de famille royale sans monarchie qui la règle, impérativement. C'est cette relation difficile et essentielle qui donne aux dynasties leur vitalité et leur popularité: une institution abstraite, séparée de la vie et de ses passions, se serait depuis longtemps effondrée...

Bertrand RENOUVIN